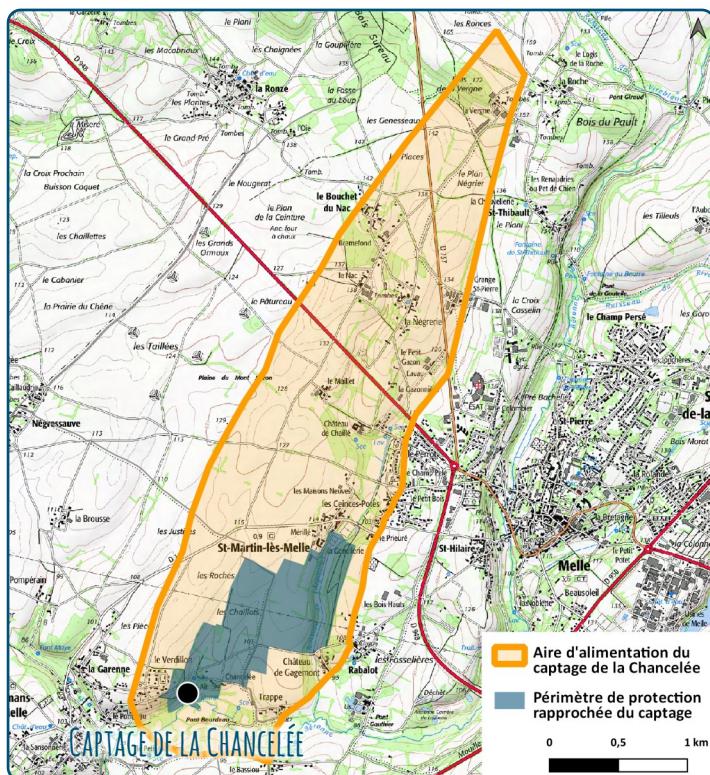


#### ► LE PROGRAMME RE-SOURCES RÉGIONAL ET LE CONTRAT LOCAL 2022-2026

Le programme Re-Sources concerne l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, avec un enjeu fondamental : assurer durablement la production d'eau potable pour les habitants de la Région. Ce programme vise ainsi la reconquête de la ressource pour une eau naturellement potable et des changement de pratiques durables impliquant l'ensemble des acteurs du territoire. La mise en place de cette démarche est centrée sur les captages stratégiques classés prioritaires.

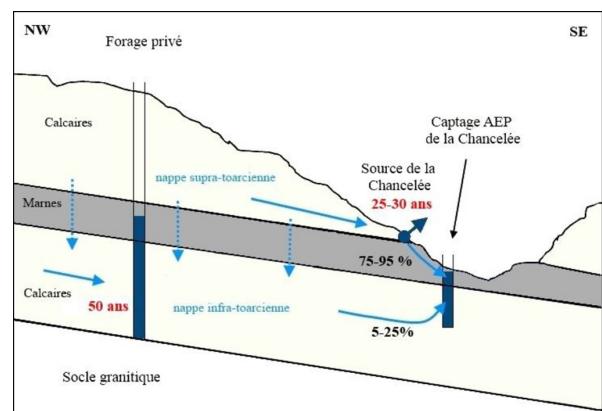
Le captage de la Chancelée faisant partie de ces ressources stratégiques, le Syndicat du SERTAD pilote sur ce territoire la démarche Re-Sources via un contrat territorial actuellement défini pour la période 2022-2026.

#### ► L'aire d'alimentation du captage de la Chancelée



#### ► LE FONCTIONNEMENT HYDROGÉOLOGIQUE

Le fonctionnement hydrogéologique de l'aire d'alimentation du captage de la Chancelée est complexe. L'eau captée est un mélange de la nappe supra-toarcienne et de la nappe infra-toarcienne. L'étude sur la datation et les temps de transferts estime l'âge moyen de l'eau captée à la Chancelée à 25 ans. Cependant, des transferts peuvent être plus rapides (failles, vallées de l'Argentière et de la Béronne).



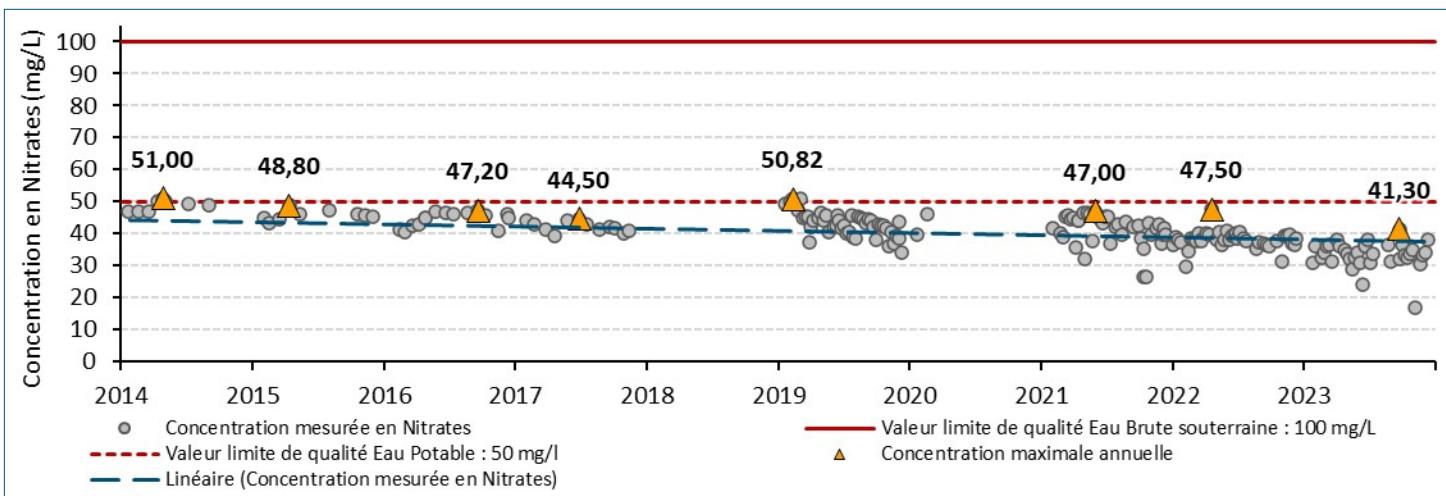
Source : Etude de datation par CondatEau, 07/2014

- Superficie du territoire : 580 ha
- SAU : 402 ha
- 16 exploitations ayant au - 1ha sur l'AAC
- Grandes cultures majoritaires

- Collectivité porteuse du Contrat territorial : SERTAD
- Ressource souterraine
- Quantité d'eau prélevée : 92 000 m<sup>3</sup>/an
- Alimentation d'une partie de Melle (4 800 habitants)

# QUALITÉ DES EAUX BRUTES DU CAPTAGE DE LA CHANCELÉE

## ► ÉVOLUTION DES CONCENTRATIONS EN NITRATES (Données autocontrôle SERTAD + suivi Contrat Territorial)

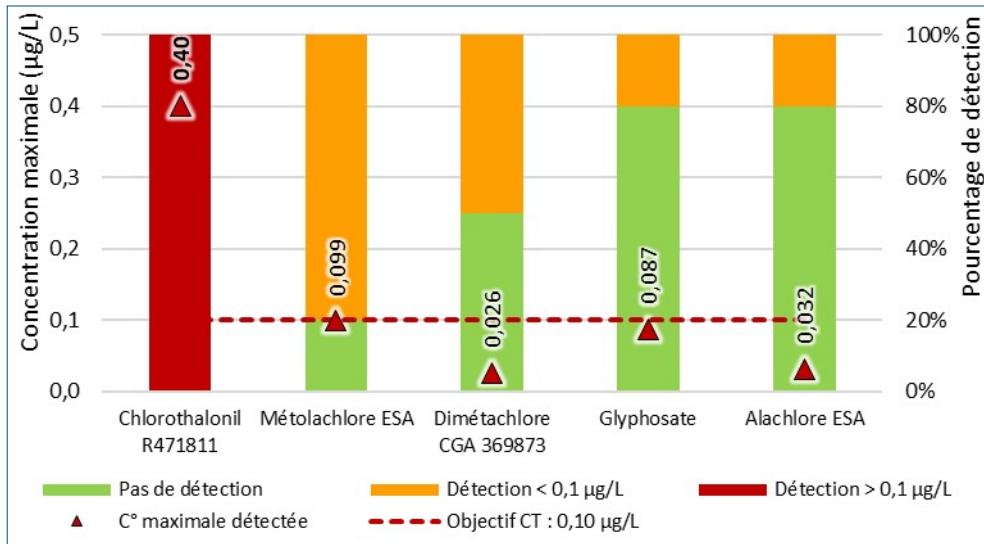


Le suivi des nitrates au captage a débuté en 1998. Il s'est consolidé à partir de 2019, passant d'une dizaine d'analyses par an à une quarantaine. On observe depuis plusieurs années une tendance à la diminution des teneurs en nitrates sur l'eau brute. Cela se traduit par une valeur moyenne annuelle en diminution (pour la première fois sous les 40 mg/l en 2022) ainsi qu'une baisse de la fréquence du nombre de pics au dessus de 50 mg/l : 16 analyses (20% des prélèvements) sur la période 2004-2013 contre 5 analyses (2% des prélèvements) sur la période 2014-2023. **En 2023, les concentrations mesurées respectent les objectifs du contrat avec une concentration moyenne inférieure à 35 mg/L et une concentration maximale inférieure à 50 mg/L.**

## ► SUIVI DES CONCENTRATIONS EN MOLÉCULES PHYTOSANITAIRES (Données suivi Contrat Territorial + Contrôle Sanitaire ARS)

Si les détections de molécules phytosanitaires sont récurrentes sur l'eau brute du captage, leur diversité est limitée puisque seules **8 molécules différentes ont été détectées depuis 2007, dont trois interdites à l'usage aujourd'hui.**

Cinq analyses ont été réalisées en 2023. Elles ont permis de détecter 5 molécules différentes (cf graphique). La liste des molécules recherchées s'est étoffée et compte désormais 314 molécules recherchées dont le Chlorothalonil-R471811, ajouté au suivi à partir de septembre. Ce métabolite de dégradation du **chlorothalonil**, fongicide utilisé sur céréales à paille jusqu'en 2020, est retrouvé systématiquement à une concentration supérieure à 0,10 µg/L (valeur maximale objectif du contrat). Une autre molécule pose particulièrement problème, il s'agit du Métolachlore ESA, métabolite du **S-Métolachlore**, herbicide utilisé sur culture de printemps (maïs et tournesol). **Ce métabolite est retrouvé dans presque 100% des analyses depuis qu'il est recherché**, et à des teneurs régulièrement supérieures à 0,10 µg/l.



Pour toute information, contactez-nous :



Service Bassin versant  
05 49 25 38 25  
bassinversant.agri@sertad.fr

Le Programme Re-Sources est financé par :

